



Acquisition d'un bien abandonné

Par **Valentin64**, le **11/03/2019** à **21:52**

Bonjour à tous,

J'ai découvert une maison abandonnée qui m'intéresse pour l'achat. Voici les informations que je dispose :

- la maison appartenait à un couple tout deux décédé
- les enfants ont mis la maison en vente
- une agence immobilière a racheté le bien
- l'agence immobilière est "définitivement fermée"
- d'après les documents hypothécaire aucune procédure de reprise par la commune ou l'état n'est en cours.

Comment puis-je procéder pour acquérir ce bien?

Merci d'avance de vos réponses,
Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **11/03/2019** à **22:46**

Bonjour

L'agence est fermée, il y a certainement liquidation, donc il faut trouver le mandataire liquidateur, peut être en vous adressant au tribunal de commerce.